

Arrêté du 27 décembre 2016 pris en application de l'article 7 du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique

Coaching et Développement Personnel

Chamanisme et Néo-spiritualité

Abus de faiblesse et Emprise mentale

Lois et décrets (LODA)

Abroge

Date 13/12/2018

Juridiction / Nature ARRETE

NOR / Numéro RDFF1634956A

URL Légifrance <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000033724391>

[...] nucléaire de l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules du Centre national de la recherche scientifique Décret n° 85-1462 du 30 décembre 1985 relatif aux statuts particuliers [...] de certains corps de fonctionnaires de physique nucléaire de l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules du Centre national de la recherche scientifique Corps des astronomes [...]

[...] 2008-1166 du 12 novembre 2008 relatif aux conditions de nomination et d'avancement dans les emplois de secrétaire général et de chef de département de l'Institut national du sport et de l'éducation physique [...] 1er juillet 2017 Emploi de chef de département de l'Institut national du sport et de l'éducation physique 1er juillet 2017 Corps de l'inspection générale des affaires sociales Décret n° 2011-931 du 1er [...]

[...] 2008-1166 du 12 novembre 2008 relatif aux conditions de nomination et d'avancement dans les emplois de secrétaire général et de chef de département de l'Institut national du sport et de l'éducation physique [...] 1er juillet 2017 Emploi de chef de département de l'Institut national du sport et de l'éducation physique 1er juillet 2017 Corps de l'inspection générale des affaires sociales Décret n° 2011-931 du 1er [...]

[...] indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel[...]

TEXTES VISÉS

La ministre de la fonction publique et le secrétaire d'Etat chargé du budget et des comptes publics, Vu le décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 modifié portant création du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat, notamment son article 7, Arrêtent :

RÉFÉRENCE

ARRETE RDFF1634956A du 13 décembre 2018, « Arrêté du 27 décembre 2016 pris en application de l'article 7 du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction public ». Disponible sur Légifrance :
<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000033724391> (consulté le 30 août 2026).